

MOBILITÉS : L'AGGLOMÉRATION PRÉPARE L'ÉTÉ ET LA RENTRÉE

Depuis 2018 l'agglomération du Cotentin travaille à l'élaboration d'un Plan de Déplacements pour mailler efficacement son territoire. Objectif : articuler un réseau unique regroupant les transports en commun urbains et interurbains, tout en développant d'autres moyens de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (vélo, covoiturage,...)

A partir du 5 juillet, l'agglomération reprend la gestion des ex-lignes Manéo et du transport scolaire, jusqu'alors déléguées à la Région Normandie, sur l'ensemble de l'agglomération. C'est une nouvelle étape dans la politique de mobilité portée par l'agglomération du Cotentin.

Les lignes régulières reprises par l'agglomération au 5 juillet sont les suivantes :

- La ligne 10 Port-Bail – Cherbourg-en-Cotentin ;
- La ligne 11 Port-Bail – Valognes
- La ligne 12 Barfleur – Cherbourg-en-Cotentin ;
- La ligne 13 Barfleur – Valognes.

Du 6 juillet au 31 août, l'agglomération reconduit également la convention passée avec les communes de Bricquebec-en-Cotentin et Valognes, permettant aux habitants d'utiliser gratuitement un aller/retour de la ligne 11 (ligne Portbail-Valognes) du **lundi** au **vendredi** afin de rejoindre les plages de la Côte des Isles.

A compter du 5 juillet, entrée en fonctionnement des lignes estivales :

- La ligne 50 Cherbourg en Cotentin – La Hague ;
- La ligne 51 Cherbourg en Cotentin – Le Val de Saire.

Le service de transport de proximité pour les Pôles de Proximité du Cœur du Cotentin, Côtes des Isles, Douve et Divette, La Hague, les Pieux et Saint-Pierre-Eglise reprendra quant à lui à partir du 13 juillet.

Ce service, ex-Manéo Proximité, permet aux usagers de partir de leur domicile et se rendre dans le bourg le plus proche, pour y effectuer des démarches administratives, des visites médicales ou encore se rendre au marché. Pour cela, il suffit de réserver son trajet la veille au 0 800 710 980 (gratuit depuis un poste fixe).

Les tarifs appliqués restent les mêmes pour l'ensemble des lignes régulières et services complémentaires.

Tixipass : le ticket de bus sur smartphone

Depuis le 18 mai, l'agglomération propose une nouvelle application mobile pour acheter ses tickets de bus du réseau Zéphir en quelques clics. Disponible pour les smartphones Android et Apple, **TixiPass permet d'acheter, via la carte bancaire, un ticket unique (validité 1h) ou un carnet de 10 voyages.**

Pour l'utiliser, rien de plus simple. TixiPass peut être téléchargé directement depuis le store de son smartphone. Lorsqu'elle est téléchargée, l'identification est réalisée par la création d'un compte ou via Facebook. L'interface est ergonomique et permet à tous les publics d'acheter ses moyens de transports en quelques clics. Une fois dans le bus, l'utilisateur doit sélectionner le titre à débiter depuis l'application et valider son titre en flashant le QR Code qui se trouve à bord. En cas de vérification par un contrôleur, il suffit à l'utilisateur de présenter son titre de transport numérique depuis l'application.

Pour tout savoir sur l'outil, une vidéo animée qui reprend et détaille le processus d'achat via l'application est diffusée

sur les réseaux sociaux de la collectivité, sur la chaîne Youtube de l'agglomération et en agence Zéphir de Cherbourg-en-Cotentin.

Transport à la Demande (TàD) de La Saire

En juillet 2019, l'agglomération du Cotentin avait lancé pour 6 mois l'expérimentation d'un Transport à la Demande (TàD) permettant de relier le Pôle de Proximité de La Saire à Cherbourg-en-Cotentin. Moins coûteux et plus souple qu'une ligne fixe régulière, ce système de transport

avait répondu aux attentes des habitants en permettant de faire le lien entre le pôle urbain et les communes avoisinantes. Ce service avait été utilisé par près de 4 200 usagers. Si les conséquences de la crise sanitaire n'ont malheureusement pas permis à l'agglomération de déployer ce service sur les communes limitrophes de Cherbourg-en-Cotentin, dès cet été, l'ambition de la collectivité reste la même et l'expérimentation ayant été concluante, ce dispositif sera intégré au futur réseau Cotentin qui entrera en service progressivement à partir de l'été prochain

Les inscriptions pour le transport scolaire ouvertes

Pour rappel, l'agglomération reprend également à la rentrée de septembre l'intégralité des circuits scolaires du territoire. Afin que la transition se fasse de la manière la plus sereine pour les usagers, le réseau a été repris en l'état. Ainsi aucun point d'arrêt n'a été supprimé.

Toutefois, dans le cadre de son Plan de Déplacements, l'agglomération travaillera dans les années à venir pour améliorer la desserte du territoire et des établissements scolaires.

Depuis le 16 juin, les inscriptions sont ouvertes pour l'année 2020-2021. Si les tarifs des abonnements restent inchangés, les inscriptions se font désormais jusqu'au 31 juillet à l'adresse suivante : <https://inscriptions-mobilite-cotentin.fr/>
Au 30 juin, près de 1 800 élèves sont déjà inscrits.

Pratique :

Inscriptions : <https://inscriptions-mobilite-cotentin.fr/>

Renseignements : 0 800 710 980
ou mobilite.cotentin@kisio.com